

« A plusieurs titres, on peut dire que ce conflit est réussi »

Un grand entretien avec Francis Chateauraynaud¹

Sociologue, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Cela faisait longtemps que les OGM n'avaient pas suscité un tel intérêt et motivé une polémique aussi violente... Depuis le 19 septembre dernier, la publication de l'étude de G.E Séralini, portant sur la toxicité d'un maïs OGM, agite les médias et réveille les porteurs d'intérêt de tous bords. Certains arguments enferment dans la polémique, d'autres mériteraient une réflexion approfondie. Plutôt que d'entrer dans la mêlée, la [Mission Agrobiosciences](#) a cherché à savoir ce que révèle ce nouveau tournant qui, débordant la controverse scientifique, nous fait entrer dans un nouvel épisode de conflit orchestré. L'occasion de revisiter des notions telles que l'indépendance des experts, d'éclairer les limites et les améliorations possibles des procédures d'évaluation du risque, de replacer le politique et le citoyen dans leur fonction.

Bref, tout ce bruit mérite de prendre un peu de recul pour mieux en tirer les leçons. D'où une série de grands entretiens, avec des personnalités issues de disciplines diverses – économie, sociologie, toxicologie...- pour déceler ce que nous pouvons apprendre de cet épisode. Après Olivier Godard, directeur de recherche au Cnrs et enseignant en économie à l'Ecole Polytechnique, c'est le sociologue Francis Chateauraynaud, qui, ici, livre son analyse, au plus près des rapports de forces, des jeux d'acteurs qui se nouent et des logiques à l'œuvre. Une lecture qui n'a de sens qu'en prenant en compte le temps long, pour pouvoir repérer les tendances et les changements de configuration du conflit. Et qui passe par la comparaison avec les autres objets cristallisant la contestation sociale, tels que le nucléaire ou les nanotechnologies.

1- F. Chateauraynaud dirige à l'Ehess le Groupe de sociologie pragmatique et réflexive. Cherchant à suivre au plus près les acteurs et à appréhender les processus sociaux d'une manière plus globale, il accorde une importance particulière à la confection de modèles et d'instruments orientés vers l'analyse des controverses, des affaires et des crises que traversent les sociétés contemporaines. Parmi ses ouvrages : avec [Didier Torny](#), [Les Sombres Précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque](#), Paris, Editions de l'EHESS, 1999 (476 pages). [Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique](#), Paris, Editions Pétra, 2011 (494 pages)

Mission Agrobiosciences : La récente actualité autour des OGM semble confirmer votre analyse selon laquelle ce débat n'est pas une controverse, mais un véritable conflit.

F. Chateauraynaud : Pour que ce soit une controverse, il aurait fallu que les uns et les autres partagent un même espace d'argumentation ! En fait, nous sommes dans un jeu de forces où chacun avance ses coups en utilisant les médias et le Web.

Ces dossiers sont toujours à prendre avec du recul et la meilleure méthode consiste à comparer les processus sur la longue durée pour voir si se dégage une tendance générale et repérer d'où viennent les sources d'inspiration critique – à un moment donné, ce peut être le principe de précaution, l'indépendance de l'expertise à un autre, la concurrence de modèles de développement, comme dans le cas de l'agriculture intensive versus l'agroécologie, ou encore la critique radicale du néolibéralisme par l'altermondialisme, qui s'est récemment focalisée sur l' « économie verte » à travers Rio +20 etc.

Dans le cas de l'étude publiée par *Food and Chemical Toxicology*, son mode de communication a certes surpris tout le monde, mais il ne semble pas qu'il y ait grand-chose de nouveau dans le jeu des arguments et des acteurs. Disons que cela a remis le risque sanitaire et son évaluation toxicologique au centre, alors que ces éléments étaient secondaires dans la controverse publique ces derniers temps.

Peut-on dire que la polémique sur l'étude de Gilles-Eric Séralini permet malgré tout de faire avancer le dossier ?

Cela fait des années que Gilles-Eric Séralini a en ligne de mire le protocole de l'OCDE qui fixe la durée des études à 90 jours pour les plantes génétiquement modifiées (PGM). De ce point de vue, il y a une avancée, et une rupture est sans doute en train de s'affirmer. Il paraît vraisemblable que les protocoles d'homologation des PGM, mais aussi des nouvelles molécules et autres substances, vont être modifiés. Car il y a au moins deux autres champs qui font bouger les lignes : d'une part les perturbateurs endocriniens dont on a beaucoup parlé ces dernières années, surtout avec le Bisphénol-A, et qui amènent à une redéfinition des modèles autour des faibles doses et, d'autre part, les nanoparticules dont l'évaluation est au cœur de controverses métrologiques, la toxicologie traditionnelle étant face à des échelles et des processus physiques dont on est loin de connaître toutes les propriétés, même si certains toxicologues tendent à traiter les risques des nanomatériaux de la même manière que les particules ultra fines. Les changements à l'œuvre en toxicologie pourraient conduire à une refonte des règles de validation ou d'invalidation des études sur les rats et autres modèles animaux utilisés en laboratoire.

L'intervention du politique peut-elle infléchir le conflit, pour qu'il permette d'aller vers une amélioration des dispositifs d'évaluation, par exemple ?

On se retrouve dans une situation assez proche de celle de 1997 (Ndlr : premières importations de céréales OGM en Europe, émergence de la contestation suivie d'une réglementation sur l'étiquetage) où les pouvoirs publics ont utilisé un événement pour différer leur décision, et dire qu'il ne fallait pas se précipiter. A cette différence près qu'aujourd'hui, les positions des « pro » et des « anti » se sont encore plus durcies et que les processus se déploient sur de multiples échelles.

Car le contexte est différent : il y a à la fois des relances d'autorisation engagées par Monsanto au niveau européen, en particulier pour la culture du fameux maïs Mon810 et le fait que, désormais, le dispositif mis en place par Bruxelles prévoit que chaque pays peut motiver un refus de culture s'il avance des arguments valables. La France semble ainsi jouer la carte

de l'incertitude ou, pour le moins, du désordre créé par l'étude de Séralini, pour maintenir sa position, celle qui a donné lieu à la clause de sauvegarde en 2008.

A la demande du ministre de l'agriculture, l'Anses va proposer une lecture critique de l'étude, sachant en même temps que, s'il y a des points faibles, ils ont déjà été pointés ces dernières semaines par les experts interrogés dans les médias. Sans oublier que la même agence, il y a moins de deux ans, a remis un avis² sur les problèmes de validation des statistiques pour les tests à 90 jours, répondant déjà aux critiques adressées par Séralini au protocole de l'OCDE. Elle en conclura peut-être qu'il est de la responsabilité des instances de décider d'une modification des procédures, compte tenu des incertitudes qui demeurent. A ce propos, l'avis du HCB³ émis l'an dernier rejoignait les préconisations de l'ANSES. En tout état de cause, au vu des contraintes et des rapports de forces, il est vraisemblable que les porteurs de projets en biotechnologie ne pourront faire passer que des applications ultra-spécialisées.

« Je ne suis pas sûr qu'il faille organiser des débats publics supplémentaires ».

Il y a un autre aspect important du dossier OGM. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'une opposition de longue durée – qui se déploie sur plus d'une quinzaine d'années – parvient à freiner sérieusement une application technologique et son développement sur un territoire, en France et dans d'autres pays, avec des effets assez directs sur les recherches elles-mêmes. Sociologiquement parlant, une résistance aussi longue signifie qu'elle a un sens profond pour de nombreux acteurs, et qu'il ne faut donc pas la prendre à la légère en lui opposant je ne sais quelle version du rationalisme scientifique. Il est clair que, au vu des épreuves de forces qui se sont succédées, les opposants ne vont pas laisser revenir le dossier à la case départ. La critique des OGM est passée par des affrontements rudes, comme l'ont montré les multiples fauchages d'essais et les procès auxquels ils ont donné lieu, et l'étude vient en quelque sorte parfaire le dispositif critique en remettant la sécurité sanitaire au centre du tableau.

On sait que cette histoire est indissociable, en France, de formes d'attachement des publics à l'agriculture et à l'alimentation qui entrent en tension avec le modèle agricole intensif. La situation devrait rester favorable au mouvement anti-OGM, d'autant que depuis pas mal d'années, qu'il s'agisse d'agriculture bio, d'alternatives agroécologiques ou de biodiversité, les OGM, et la chimie qui les accompagne - n'oublions pas le Round-up qui est de nouveau au cœur du conflit -, font face à de nouvelles alliances. Sur ce point, plusieurs acteurs en appellent à un « vrai débat », mais je ne suis pas sûr qu'il faille organiser des débats publics supplémentaires. Les positions et les arguments ont été exposés, il faut que les parties prenantes prennent leurs responsabilités.

Que pensez-vous de la fameuse indépendance des experts ?

C'est une problématique que l'on retrouve dans tous les dossiers, et tout particulièrement en santé environnement. Il y a plusieurs aspects. En premier lieu, personne n'est vraiment

² « Recommandations pour la mise en œuvre de l'analyse statistique issues des études de toxicité sub-chronique de 90 jours chez le rat dans le cadre des demandes d'autorisation de mise sur le marché d'OGM ». Avis de l'ANSES, janvier 2011. L'Agence y recommande notamment de passer de doubler le nombre d'animaux par groupe et par sexe, en passant de 10 à 20.

³ Avis du 2 août 2011, en réponse à une consultation publique de l'AESA sur le projet de document d'orientation relatif aux études de toxicité sub-chronique de 90 jours sur les denrées alimentaires et aliments pour animaux menées chez les rongeurs.

indépendant. Parce qu'il faut bien vivre et que les personnes disposent, on peut l'espérer, d'une source de revenus, même modeste comme dans pas mal d'ONG, et qu'à un moment donné, même pour le simple quidam, la question du rapport entre mode d'existence et vision du monde est en jeu. Bref, tout le monde porte potentiellement des intérêts et des valeurs. L'enjeu ici est plutôt de faire varier au maximum les points de vue, d'où l'importance de la diversité des membres dans les comités ou les commissions d'expertise.

Le deuxième élément, c'est la procédure de déclaration et de visibilité des intérêts. La nouvelle loi de sécurité sanitaire⁴, votée suite à l'affaire du Médiateur, a durci les contraintes de manière à détecter le moindre intérêt que peut avoir un expert, un chercheur, un fonctionnaire, à aller dans un sens ou dans l'autre. En même temps, cela ne veut pas dire que les experts exempts de liens avérés ne sont pas porteurs de doctrines, de valeurs, d'enjeux, de visions du monde, et le risque est de se priver de gens qui connaissent techniquement les dossiers – mais on peut recourir à des auditions.

Troisième élément : l'indépendance est ce qu'on en fait. Il y a des chercheurs qui, parce qu'ils sont réellement indépendants, deviennent intéressants pour les acteurs qui ont besoin de mettre des indépendants dans leur camp ! Très vite, ils peuvent être instrumentalisés et en tout cas faire l'objet de toutes sortes d'incitations ou de pressions. De proche en proche, la question de l'indépendance conduit à réinterroger en profondeur les modes de financement de la recherche et de l'expertise.

Peut-être alors pourrait-on préférer à cette notion d'indépendance celle d'honnêteté ?

Pas vraiment, car dans ce cas on fait appel au jugement moral et, en fait, il y a beaucoup de gens honnêtes dans ces affaires. Simplement, ils sont pris par des engagements de longue date, des logiques de raisonnement, des cibles critiques.

Il y a eu des cas dramatiques dans l'histoire des risques, comme dans le dossier de l'amiante, où certains acteurs qui avaient lancé l'alerte au départ ont fini par cautionner le fonctionnement du Comité permanent amiante⁵. Il y a eu le même phénomène dans le cas du tabac. Toutes sortes de processus peuvent faire changer d'avis ou de camp.

« Le problème des OGM, c'est que les ruptures ne partent pas des objets eux-mêmes mais des coups joués par les protagonistes »

En général, pour qu'il y ait revirement dans le sens d'un déconfinement de l'alerte et de prise de parole critique, il faut des événements marquants. Sur le nucléaire, pas mal d'experts ont changé, sinon de position, du moins d'appréciation des dangers et des risques après Fukushima, comme le montrent les fameux stress-tests. Mais, dans ce cas, l'événement qui fait rupture n'est pas intentionnel. Or, le problème des OGM, c'est, qu'en dehors d'alertes environnementales qui restent pour l'heure assez locales, assez peu visibles par le public et faiblement relayées, les ruptures ne partent pas des objets eux-mêmes mais des coups joués par les protagonistes. Il y a eu quelques affaires exemplaires, comme celles de Percy Schmeiser⁶ au Canada, ou celle de Patrick de Kochko⁷ en France, mais nous n'avons pas

⁴ Décret n° 2012-745 du 9 mai 2012 relatif à la déclaration publique d'intérêts et à la transparence en matière de santé publique et de sécurité sanitaire

⁵ Le Comité permanent amiante, créé en 1982, a fortement contribué pendant près de 15 ans, à la longue « période muette », de l'amiante. Cf le livre *Les sombres précurseurs, une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, de F.Chateauraynaud et D. Torny, pp 99-192. Ed. de l'EHESS. 1999.

⁶ Agriculteur canadien dont le soja se serait trouvé contaminé par le soja résistant au Round-up de Monsanto. Après l'avoir poursuivi, la firme a accepté de dédommager l'agriculteur.

encore assisté à une contamination de grande ampleur avec la dissémination de transgènes issus d'une production biotechnologique, et la découverte de mutants dans les champs au point de faire basculer tout le monde dans la logique de catastrophe.

D'où l'importance que prend d'ailleurs l'argument du principe de précaution : face aux incertitudes et aux risques diffus, inutile d'attendre la catastrophe, et les cultures OGM sont associées, par la critique, à un fort risque d'irréversibilité.

N'y aura-t-il pas néanmoins un « avant » et un « après » Séralini ?

L'analyse des éléments qu'elle fait remonter à la surface conduit à le penser, car cela produit un changement de configuration politique. Les OGM étaient un peu passés en mode mineur ces derniers temps, au moins depuis le vote de la loi de 2008, et s'il y a eu des événements et des accrochages, dont la destruction de l'essai sur le porte-greffe de la vigne à Colmar en août 2010, ou le conflit au sein du Haut Conseil des Biotechnologies au début de l'année 2012, cela n'intéressait qu'assez peu d'acteurs. Là, d'un coup les OGM sont redevenus un objet de préoccupation politique majeur. C'est le destin de ce genre de dossiers, faits de rebondissements et de bifurcations, dans lesquelles interviennent énormément d'acteurs porteurs d'intérêts et compétents, et qui peuvent relancer l'affaire à tout moment.

Si l'on prend le cas de l'amiante, s'il est vrai que le Canada semble avoir définitivement basculé, ce n'est pas fini. Il y a eu le procès de Turin et cela peut rebondir en France dans le volet pénal de l'affaire ; il y a en outre encore beaucoup de chantiers de désamiantage qui posent problème.

Sur les gaz de schiste, on pourrait se dire que la critique s'est calmée au vu du maintien de l'interdiction de la fracturation hydraulique, mais une fois que les groupes d'opposants sont constitués, la moindre alerte, le moindre événement peut être saisi par des acteurs, transformé en événement médiatique, et mettre au centre du tableau tel ou tel aspect du dossier, comme par exemple tout ce qui concerne les rapports du code minier et du droit de l'environnement.

Cela ne signifie-t-il pas l'échec de la régulation politique ?

C'est toute la difficulté de la problématique sciences/société et de la mise en politique des enjeux technologiques. Le politique a encore bien du mal à se saisir des controverses suscitées par l'expansion des technosciences, et on assiste à des passages en force ou à des formes d'indécision, ou encore à des tactiques d'extinction des incendies médiatiques sans véritable changement sur le fond.

« Quand il révèle des visions du monde en opposition totale, le conflit a de fortes chances de durer aussi longtemps que les acteurs qui le portent »

D'où la demande portée par certains acteurs critiques d'une haute autorité de l'alerte et de l'expertise... Mais en la matière, on ne peut pourtant pas dire que rien ne s'est passé : plusieurs procédures ont été expérimentées, depuis les conférences de citoyens, les débats publics, les forums en tout genre jusqu'aux formes de concertation multi-acteurs – rappelons qu'il y a eu un groupe de travail sur les OGM dans le Grenelle de l'environnement. Le politique tente de prendre des initiatives et, en France, l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Techniques joue un rôle important dans toutes ces histoires.

⁷ Ce producteur de soja bio, aujourd'hui directeur de Réseau Semences Paysannes, a vu ses cultures contaminées par des PGM en 1996-1997.

Le problème, c'est que lorsque le conflit révèle des visions du monde en opposition totale, il a de fortes chances de durer aussi longtemps que les acteurs qui le portent. On peut regretter que les politiques, comme les instances d'évaluation, construisent en urgence des dispositifs de rafistolage, prennent des décisions très rapides pour calmer le jeu, dont les conséquences se manifestent des mois ou des années plus tard à travers une nouvelle crise. Ces dernières années, la coexistence OGM / sans-OGM semblait se frayer un chemin, ce qui contribuait à la mise en sommeil médiatique du dossier. La discussion autour des pratiques liées aux cultures OGM et non-OGM, et tout ce qui va avec, la diminution des intrants, les semences paysannes, la nourriture du bétail, etc, semblait nous éloigner de la violence polémique qui se déchaîne de nouveau. En fait, concernant les semences, il y a eu quand même une levée de bouclier au moment du vote de la loi sur les certificats d'obtention végétale fin 2011.

En revanche, le dernier tournant du dossier des OGM ne met pas en cause le primat de la rationalité scientifique puisque G.E Séralini se défend sur ce terrain-là.

C'est même son but. Il joue la carte de la toxicologie. Cette discipline recouvre des pratiques très diverses, depuis la pharmacologie jusqu'à l'écotoxicologie, mais elle est assez fragilisée, alors même qu'il y a une forte demande d'évaluation – pensons à REACH et aux substances chimiques, où ce sont les industriels qui contrôlent largement l'expertise.

Séralini vise clairement à produire des effets dans ce champ-là en suivant ce raisonnement : comme le régulateur ne fournit pas les moyens d'une évaluation à long terme, les chercheurs et experts qui entendent informer le public, sont obligés de le faire avec leurs propres moyens... C'est un discours à double face : une face « résistance » qui consiste à œuvrer dans le plus grand secret, contre un système tout puissant et verrouillé, dont il s'agit de se protéger et d'éviter les attaques en amont, afin de jouer de l'effet de surprise. Et une face plus académique, ou en tout cas jouant de la pluralité des modèles en discussion dans le champ de la sécurité sanitaire: il s'agit alors de parvenir à être publié dans une revue sérieuse, ce qui suppose d'avoir joué le jeu des formats académiques de la publication scientifique, en avançant donc un minimum de faits et d'arguments...

« Le recours à cette bombe multimédias révèle aussi une tension émotionnelle particulière »

Reste que tout argument n'est pas forcément synonyme de vérité et que seule une contre-épreuve bien menée peut conduire à une validation ou une invalidation. Du coup, en jouant sur la durée de l'expérience menée pendant 2 ans, l'étude Séralini place la barre très haut et met en quelque sorte les évaluateurs du risque au pied du mur... En face, on fait valoir le coût de ce genre d'études, ce qui montre bien que les aspects scientifiques sont débordés par des enjeux économiques considérables : il faut évaluer certes, mais vite et à faible coût ...

Ce qui dessert un peu la démarche, c'est le cocktail étude/livre/documentaire et l'exhibition de photos de rats terrifiantes qui évoque les images des paquets de cigarettes... Il y a, au CRIIGEN ou ailleurs, d'autres chercheurs hostiles aux OGM qui n'auraient pas procédé ainsi. Le recours à cette bombe multimédias révèle aussi une tension émotionnelle particulière. On le voit dans beaucoup d'autres dossiers : quand on a passé sa vie à tenter de prouver la toxicité d'un produit ou d'une activité, le silence ou le déni est difficile à supporter. Mais, politiquement, le coup est réussi, comme le montrent non seulement les multiples contrefeux, puisque même la direction de Monsanto habituellement silencieuse produit un communiqué, mais aussi le gouvernement qui se retourne vers l'Europe et active les agences.

Avec une déformation toutefois : l'étude porte sur un type de maïs, or la presse titre souvent sur la toxicité « des » OGM.

C'est le problème classique de la partie et du tout. Prenons le cas des nanotechnologies. Aujourd'hui, dans le nanomonde, on observe une refragmentation du dossier – chacun pousse des nanotechnologies particulières, dans des domaines précis, et l'évaluation du risque est de plus en plus fragmentée puisqu'il faut distinguer toutes sortes de nanomatériaux, d'applications, de figures d'exposition potentielles. C'est la tendance classique à mener l'évaluation au cas par cas, et qui casse la montée en généralité où l'on parle « des nanos » en général. Les scientifiques et les industriels vont alors dénoncer les amalgames et dire que cela part dans trop des directions, comme on l'a vu avec le débat de la Commission Nationale du Débat Public⁸. Des acteurs utilisent le moindre doute sur un objet pour étendre la suspicion à tous les autres. Mais n'est-ce pas nécessaire à la discussion démocratique ? Cela permet la politisation des technosciences et il se passe au moins quelque chose ! Aujourd'hui, ce que publient les équipes de recherche autour des nanotechnologies est incompréhensible pour le public. Les applications sont confinées dans des programmes et le langage technique utilisé est abscons. On ne sait plus si c'est réellement de l'ordre d'une révolution en marche ou d'une série de bricolages que rien ne relie entre eux.

Concernant les OGM, les évaluations des risques sanitaires et environnementaux au cas par cas sont, du fait du déploiement du conflit sur la longue durée, difficiles à construire et à déconstruire dans l'espace public. Le HCB a déjà produit de nombreux avis dont on ne retrouve pas la trace dans la polémique publique, comme si, finalement, la technicité du dossier était franchement secondaire...

En même temps, l'étude de l'Inra qui vient de sortir, montrant qu'on peut cultiver du blé conventionnel sans intrants et sans baisse de rendement, semble vider les OGM de leur sens... Et donc dégonfler les jeux d'intérêt.

C'est aussi pour cela que l'on peut dire sans paradoxe que les OGM constituent un conflit réussi ! La longue durée a laissé une chance à de multiples alternatives qui, auparavant étaient jugées marginales ou sans avenir, et a permis à des acteurs de s'organiser. Dans le même mouvement, les contraintes environnementales sont de plus en plus inscrites dans l'activité ordinaire des agriculteurs, qui ont été conduits à prendre en compte les problèmes de l'eau, les émissions de CO₂, le coût des engrais et des pesticides, la biodiversité etc. Même les plus réfractaires au départ finissent, de proche en proche, par modifier leurs pratiques, ce qui rend manifeste un apprentissage collectif et donne corps, encore trop modestement sans doute, à la fameuse « transition écologique ».

Lire également le texte de F. Chateauraynaud, publié fin 2010 : *L'histoire des OGM n'est pas une controverse ratée mais un conflit réussi* » : <http://socioargu.hypotheses.org/1807>

Entretien réalisé et publié par la Mission Agrobiosciences. Octobre 2012.
<http://www.agrobiosciences.org>

⁸ La CNDP a organisé un large débat public sur les options générales à adopter en matière de développement et de régulation des nanotechnologies, qui s'est déroulé dans toute la France du 15 octobre 2009 au 24 février 2010, donnant lieu notamment à des perturbations et controverses diverses. Pour en savoir plus : http://www.debatpublic.fr/print.html?id=99&type=debats_mo_ouverts